



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille seize, le dix-neuf novembre, à 9 heures 30, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 12 novembre 2016.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Michel REPECAUD et Matthieu GOACHET, excusés, et de Elodie LAMBERT.

Secrétaire de séance : Annie LE GUEN.

ORDRE DU JOUR :

- Raccordement du réseau d'assainissement à la station de Bourg-Blanc : avenant de l'entreprise DLE OUEST
- Extension du local chaufferie de la salle polyvalente : choix du cabinet d'architecte
- Complément de subvention au Comité de Jumelage
- Questions diverses.



[Raccordement du réseau d'assainissement à la station de Bourg-Blanc : avenant de l'entreprise DLE OUEST](#)

Monsieur le Maire expose que le tracé initialement prévu pour le raccordement du réseau à la station de dépuración de Bourg-Blanc a dû être modifié en le rallongeant, suite à la non confirmation d'un accord oral de passage en propriété privée. Ceci entraîne la nécessité de réaliser des travaux de pose de canalisations supplémentaires sur une longueur de 625 mètres, représentant un coût de 55 321.22 € hors taxe, tandis que 65 mètres linéaires de réseau gravitaire ne seront pas posés pour une moins-value de 11 858.11 € hors taxes. Le montant de l'avenant s'établit donc à 43 473.11 € hors taxes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant qui porte le montant total du lot de l'entreprise DLE OUEST à 377 671.78 € hors taxes.

[Extension du local chaufferie de la salle polyvalente : choix du cabinet d'architecte](#)

Le conseil municipal a décidé de remplacer la chaudière bois qui dessert tant la salle polyvalente que l'école primaire par une chaudière bois. Ceci nécessite l'extension du local existant avec notamment des travaux de raccordements de toitures assez complexes, nécessitant une certaine expertise.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire est autorisé à signer un devis de Madame Claire CORMIER, l'architecte qui est en charge des travaux de réaménagement de la salle et de création de la bibliothèque qui seront réalisés simultanément. Celui-ci s'élève à la somme de 4 500 € hors taxes.

Complément de subvention au Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Bourg-Blanc / Coat-Méal a fêté ses 10 ans en 2015. Des cérémonies ont eu lieu au cours de l'été 2015 à La Balme de Sillingy, la commune jumelée, et en juillet 2016 à Bourg-Blanc et Coat-Méal pour célébrer cet événement.

Afin d'apporter son soutien à ces manifestations, la commune a voté une subvention de 700 € le 26 mai 2016. Il s'avère qu'il avait été convenu, lors des échanges entre les communes et le comité de jumelage, qu'une somme de 2 500 € serait attribuée, à hauteur de 1 650 € pour Bourg-Blanc et 850 € pour Coat-Méal. Une subvention complémentaire de 150 € est donc accordée.

Questions diverses

Achats divers

1. ŕuvre d'art
L'assemblée autorise la signature d'un devis de 979 € TTC du sculpteur sur verre Guy QUILLIOU pour la réalisation d'un vitrail qui sera installé dans le hall de la nouvelle bibliothèque.
2. Chaises ergonomiques
Dans le cadre de sa politique de prévention des risques professionnels, le conseil décide d'acquérir 4 chaises ergonomiques à destination du personnel travaillant à la garderie et à l'école maternelle, pour un coût de 1 267.96 € hors taxes. La dépense fera l'objet d'une inscription en section d'investissement.

Prochaines réunions

- inauguration du minibus intercommunal Bourg-Blanc / Coat-Méal : l'inauguration aura lieu ce samedi 19 novembre, à 11 heures, devant la mairie de Bourg-Blanc,
- commission enfance : mercredi 23 novembre à 20 H 00
- commission animation : mardi 6 décembre à 20 H 00
- commission finances : lundi 28 novembre à 20 H 00
- conseil municipal : lundi 12 décembre à 20 H 00

Fin de la séance à 10 H 15.